Château-d'Oex, le 11 juin 2018

COMMUNE DE CHATEAU-D'OEX

Election du Syndic du 08 juillet 2018

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Eric GRANDJEAN, né le 31.01.1959, originaire de La Verrerie VD, domicilié à la Route de Saanen 62, 1660 Château-d'Oex, **élu tacitement Syndic** pour la fin de la législature 2016 – 2021.

En application de l'arrêté de convocation du 1er mai 2018 de la Préfecture du district Riviera – Pays-d'Enhaut, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 08 juillet 2018.

Pour le Bureau électoral

La présidente : Le secrétaire:

Sonia Ludi Raymond Vuadens

CONSEIL COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'OEX